

Date d'adoption du « Projet éducatif » par le conseil d'établissement :

Encadrements légaux

Le projet éducatif est un outil stratégique. Il est la résultante d'un exercice de mobilisation de tous les acteurs intéressés par l'école qui permet notamment de mettre en lumière les forces et les défis de la population scolaire.

L'analyse des données recueillies tout au long de la démarche permet de déterminer les enjeux. De ces enjeux découle le choix d'orientations et d'objectifs centrés sur l'apprentissage et la réussite des élèves.

L'article 37 de la Loi sur l'instruction publique nous dit : *Le projet éducatif de l'école, qui peut être actualisé au besoin, comporte : 1° le contexte dans lequel elle évolue et les principaux enjeux auxquels elle est confrontée, notamment en matière de réussite scolaire; 2° les orientations propres à l'école et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves; 3° les cibles visées au terme de la période couverte par le projet éducatif; 4° les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés; 5° la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire. Les orientations et les objectifs identifiés au paragraphe 2° [...] doivent également être cohérents avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire. Le projet éducatif doit respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école.*

Par la suite, le projet éducatif devra être mis en œuvre en convenant avec l'équipe-école des moyens qui permettront l'atteinte des objectifs et des cibles établis. La mise en œuvre peut se référer, entre autres :

- aux pratiques éducatives du milieu;
- au Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 de la CSDM et ses quatre environnements :
 - pédagogique
 - technopédagogique
 - familial et communautaire
 - scolaire
- aux résultats des recherches et des expériences;
- etc.

Portrait et contexte

Contexte de l'établissement

- L'École des métiers de la construction de Montréal offre 17 programmes de formation, dont 5 en anglais.
- Ces programmes sont offerts à temps plein, de jour.
- Elle dispose actuellement de 4 points de service.
- Nous avons une moyenne 900 élèves par jour.
- Le pourcentage des élèves moins de 20 ans est de 16%
- Le taux global de diplomation est de 86%
- Elle compte 79 enseignants (réguliers et contractuels) et 9 enseignants à taux horaire.
- Elle bénéficie des services professionnels suivants: 1 conseiller pédagogique, 1 conseiller d'orientation et 1 technicienne en éducation spécialisée.
- Les principaux partenaires sont: Commission de la construction du Québec et plusieurs associations de l'industrie de la construction.
- Le besoin de main-d'œuvre est toujours présent et les perspectives d'emplois sont favorables.

Enjeux

- Le profil socio-économique des élèves se décrit comme suit: problèmes financiers, conciliation travail-études-famille.
- Les compétences à haut taux d'échec sont: les mathématiques, la lecture de plans et de devis dans l'ensemble des programmes, les compétences dont l'examen de sanction évalue des connaissances pratiques, en général.
- Le choix du programme effectué par l'élève à l'inscription n'est pas toujours définitif. Cette nouvelle clientèle se remet facilement en question sur son orientation. Il arrive de plus en plus qu'elle change rapidement de programme une fois la formation initiale commencée.
- Le taux d'assiduité actuel de nos élèves est de 89%

Projet éducatif

Orientation : Rehausser le niveau des compétences en numératie dans un but de diplomation, de qualification et d'autodétermination.

Objectif : Augmenter la proportion d'élèves en général et les moins de 20 ans qui obtiennent un diplôme d'études professionnelles

Éléments de pilotage :

Taux de diplomation et qualification en 7 ans (avant 20 ans) FGJ/FGA/FP Taux de sortie avec/sans diplôme ni qualification FGJ/FGA/FP

Indicateur : Taux actuel de diplomation des plus de 20 ans : 86% **Cible :** 88,86 %
Taux actuel de diplomation des moins de 20 ans : 84%

Orientation : Favoriser l'inclusion de tous les élèves.

Objectif : Augmenter la rétention des élèves admis dans nos programmes dans le but d'augmenter la diplomation et spécifiquement les élèves ayant des besoins particuliers.

Éléments de pilotage :

Engagement : Assiduité FGJ (secondaire)/FGA/FP

Indicateur : Taux d'assiduité des élèves **Cible :** 92 %